

y obvie par l'application d'un fongule qui ménage la transition.

On sait les dangers attribués à la guérison de la fistule à l'anus chez les phthisiques et les controverses auxquelles l'indication de les opérer a donné lieu. Ici encore, on lui trouverait une solution pratique en appliquant un exutoire à demeure immédiatement après l'opération. Simyan a cité le fait d'un phthisique qui avait vu l'état de sa poitrine s'améliorer très-sensiblement à la suite du développement d'une orchite tuberculeuse suppurée; on guérit par des injections iodées les trajets fistuleux qu'il présentait, les accidents du côté de la poitrine reparurent, et on y mit fin en passant à travers le scrotum un séton qui produisit une suppuration abondante. Ce fait est instructif et indique la conduite à tenir en pareil cas.

4° *Moyen de substitution diathésique.* — Lorsqu'une diathèse tend à des localisations suppuratives sur des organes importants, peut-on prévenir ce résultat en ouvrant un ou plusieurs fongules sur des surfaces bien choisies? On n'en saurait douter, et les scrofuleux, mais surtout les tuberculeux, enclins, on le sait, aux suppurations chroniques, donnent la preuve des avantages de cette pratique. Lugol, ayant remarqué que, chez beaucoup de scrofuleux, la santé s'améliorait quand ils avaient des plaies en suppuration, ne se hâtait pas de les guérir. C'est le cas d'invoquer les bénéfices des exutoires

5° *Moyen de perturbation empirique.* — On a pu, par l'établissement d'un exutoire, conjurer des accès d'épilepsie, guérir des fièvres intermittentes rebelles aux moyens ordinaires (E. Chauffard). Ici toute explication fait défaut; mais il faut retenir le fait pratique. Je viens de conseiller l'application d'un cautère chez un jeune homme bien portant par ailleurs, mais qui présente tous les mois trois ou quatre accès manifestement paludéens et qui ont usé jusqu'ici toutes les ressources. Je ne sais encore ce qu'on obtiendra de ce moyen.

Le fongule établi et ayant rempli son office, il ne faut pas supprimer brusquement cette fonction pathologique, et l'on doit d'autant plus la ménager qu'elle a duré plus de temps. Le public, très-attaché aux idées humorales, fait porter au praticien la responsabilité de tout ce qui survient pendant une longue période après la suppression d'un exutoire. Il y a donc intérêt clinique et intérêt professionnel à prendre certaines précautions quand on supprime un exutoire. Les bains, les purgatifs, les dépuratifs (?), sont d'un usage traditionnel dans ce cas. Il serait rationnel de substituer, pour ménager la transition, à l'exutoire que

l'on veut supprimer (cautère ou séton) un vésicatoire suppuré, et de se débarrasser en dernier lieu de celui-ci.

En résumé, les fongules constituent une des plus précieuses ressources de la thérapeutique, mais il ne faut pas en abuser. Les exutoires de précaution, de même que les saignées de précaution, doivent être bannies comme règle générale d'une thérapeutique rationnelle. Toute une génération de femmes ayant franchi la ménopause porte aujourd'hui un cautère à la jambe, sur la foi d'un précepte formulé par Fothergill. C'est une routine contre laquelle il faut réagir, sans abandonner pour cela, dans des cas cliniquement spécifiés, la pratique sur laquelle elle repose.

## LIVRE SIXIÈME

### PROVOCATION D'EXANTHÈMES ARTIFICIELS

(EXANTHÉMOGÈNES : de ἐξάνθημα, éruption; γέννω, je produis)

La peau joue, dans l'ordre thérapeutique, un rôle dont l'importance est en rapport avec celle du rôle qu'elle joue dans l'ordre hygien. Organe de sensibilité et de sécrétion; organe d'une respiration supplémentaire, mais indispensable; organe d'élimination de divers produits, elle vient, de plus, par sa vascularité, étaler à la périphérie un vaste et abondant réseau de capillaires dont l'état circulatoire influe puissamment sur celui des organes intérieurs; enfin elle joue, soit directement par la chaleur qu'elle perd ou qu'elle reçoit, par celle qu'on peut lui communiquer ou lui prendre, soit indirectement par les modalités de la fonction sudorale, un rôle très-important dans la conservation de l'équilibre de la chaleur organique. Il n'y a donc rien d'étonnant que le tégument soit le champ sur lequel s'exercent une multitude d'actions thérapeutiques. La douleur provoquée; l'hyperhémie; la congestion, passagère ou fixe; des éruptions diverses analogues, dermatologiquement au moins, à celles que l'économie réalise spontanément sous l'influence habituelle d'états diathésiques, constituent les actions morbides artificielles que la thérapeutique met en jeu à la surface du tégument et qu'elle utilise. Nous nous sommes déjà occupé, ou nous nous occuperons bientôt, de la douleur, de la congestion et de l'hyper-sécrétion; nous n'avons en vue, dans ce moment, que les exanthèmes artificiels.

Or, il nous est possible actuellement de réaliser tous les types dermatologiques en employant les agents d'irritation cutanée dont nous disposons. C'est ainsi que nous créons : 1° l'érythème ; 2° le lichen ; 3° l'eczéma ; 4° le pemphigus ; 5° les pustules. On ne se méprendra pas sur le sens que je donne au mot *exanthémogène*. En faisant naître des éruptions de ces divers types, nous n'en produisons que le signe extérieur, car les processus morbides dont elles sont l'aboutissant sont le secret et le privilège de la spontanéité organique ; mais notre action, réduite à cela, met en jeu des actes cutanés de sensibilité, d'hyperhémie, de sécrétion, qui vont, par contre-fluxion, réagir utilement sur des organes malades, ou qui constituent, dans le cas d'éruptions vraies, languissantes ou rétrocedées, un appel énergique à l'établissement de ces localisations sur la peau, donnant satisfaction à un besoin morbide dont l'expérience révèle le caractère impérieux et nécessaire.

## CHAPITRE PREMIER

### Provocation d'un érythème artificiel.

(*Erythémogènes* : ἐρυθμίζω, rougeur ; γεννάω, produire)

Ce groupe comprend les médicaments qui, appliqués à la peau ou aux muqueuses, en congestionnent d'une manière plus ou moins durable les capillaires et y produisent un état dont l'érythème est le type. La classe des rubéfiants est d'autant plus considérable, que la plupart des substances qui intéressent plus profondément la peau : épispastiques, moyens de produire la pustulation, etc., font passer la peau par l'érythème avant de produire ces lésions ; de sorte qu'en les diluant ou en diminuant la durée de leur application, on peut les transformer en simples rubéfiants. Cependant quelques irritants arrêtent électivement leur action à ce degré de l'érythème. Nous allons étudier rapidement les plus usuels d'entre eux.

#### § 1. — Moyens rubéfiants

I. *Moutarde*. — Il n'en est aucun qui, sous le rapport de la fréquence de son emploi, offre plus d'intérêt que la moutarde noire (*Sinapis nigra*). Le principe irritant de cette semence est un acide particulier, l'acide myronique, qui, au contact d'un ferment spécial, la myrosine, de l'eau et d'une température de 25° à 30°, se dédouble et donne naissance à l'huile essentielle

de moutarde, laquelle résume toutes les propriétés de la semence. Une température trop basse ou trop de chaleur, la présence des acides, contrarient le développement de l'huile essentielle, lequel est favorisé, au contraire, par une pulvérisation très-fine et récente. Ces particularités donnent la clef de la technique de la préparation des sinapismes, qui doit exclure l'emploi du vinaigre et d'une chaleur trop élevée.

La farine de moutarde appliquée à la surface d'un cataplasme émoullit ; la bouillie de moutarde, ou sinapisme proprement dit ; le papier-sinapisme, si employé depuis quelque temps et dans lequel de la farine de moutarde anglaise est maintenue à la surface d'une feuille de papier enduite d'une solution de caoutchouc dans le sulfure de carbone ; le sinapisme Lebaigue, constitué par deux tissus dont l'un est imprégné de myronate de potasse et l'autre de myrosine, et qui au contact de l'eau dégage de l'huile essentielle, constituent les formes habituelles du sinapisme. On a, en les prenant dans l'ordre que je viens de citer, une échelle de sinapisation qui permet de graduer ces rubéfiants suivant la susceptibilité des malades et aussi suivant le résultat à obtenir.

A ce point de vue, je ne saurais souscrire à la pratique, très-générale aujourd'hui, qui substitue, dans tous les cas, le sinapisme en feuilles au sinapisme en bouillie. Ce sont en réalité deux médicaments différents : le premier agit rapidement, surprend la sensibilité du malade, provoque une douleur vive, et constitue plutôt un agent de contrefluxion nerveuse que de contrefluxion sanguine. J'ai vu, et je ne suis pas le seul, chez des enfants et des femmes auxquels on appliquait les sinapismes de cette nature pour une céphalalgie congestive, la face rougir davantage sous l'influence de la douleur, et l'effet de ce moyen être non-seulement manqué, mais renversé. L'interposition d'une feuille de papier de soie diminue la rapidité et l'acuité de la douleur ; mais encore, quand on ne recherche pas celle-ci, vaut-il mieux employer le sinapisme ordinaire.

Il est juste cependant de reconnaître que les sinapismes en feuilles peuvent perdre une partie de leur activité si, après les avoir humectés, on les laisse quelques instants au contact de l'air ; mais cependant la bouillie de moutarde, qui a l'inconvénient de souiller la peau, a une action plus lente, qui est à rechercher dans certains cas.

La durée de l'application des sinapismes ne doit pas dépasser 15 à 20 minutes, sous peine d'aller au delà de la rubéfaction et de produire des phlyctènes, et d'aller même jusqu'à l'escharification du derme. Il est d'observation que l'état comateux et ty-

phique crée une prédisposition spéciale aux accidents d'une sinapisation exagérée. J'ai vu, au début de ma carrière, à l'hôpital maritime de Rochefort, des sinapismes laissés trop longtemps en place, chez un typhoïsant, produire un sphacèle étendu et profond, et ce malheureux eût probablement succombé à ces lésions si la marche néfaste de sa fièvre typhoïde lui en avait laissé le temps. Lorsque l'action du sinapisme a été trop vive et que les douleurs persistent, par suite, avec une certaine intensité, il faut appliquer à l'érythème le traitement de la brûlure au premier degré; et le pansement au coton et au liniment oléo-calcaire, comme l'a conseillé Payan (d'Aix) en 1846, est, ainsi que je l'ai constaté souvent, le meilleur moyen à employer.

L'essence de moutarde peut remplacer la poudre de semences. Gubler a conseillé, pour obtenir la rubéfaction dans le choléra, de dissoudre 1 gram. d'essence de moutarde dans 10 à 15 gram. d'alcool ou d'huile d'amandes douces. Ce mélange est appliqué avec un pinceau de charpie, et on recouvre la partie avec du papier-brouillard et du coton. (Gubler, *Comment. therap. du Codex*, 1868, p. 210.) On pourrait aussi se servir des barbes écourtées d'une plume d'oie. La rubéfaction est presque instantanée. Si le mélange est au 5°, il devient vésicant. Grimault a conseillé l'usage d'un glycerolé d'amidon à l'essence de moutarde, qui remplit le même but <sup>(1)</sup>. (*Bullet. de therap.*, 1860, t. LXVIII, p. 261.)

L'essence de moutarde entre dans la préparation d'une foule de liniments rubéfiants; mais, fidèle à notre plan, qui est de ne pas encombrer la thérapeutique de moyens quand elle en a un ou deux qui la conduisent sûrement à son but, nous n'insisterons pas davantage sur ces préparations.

Les bains sinapisés, généraux ou locaux, de baignoire ou d'enveloppe, constituent une série de pratiques usuelles et dont je dois indiquer les modes d'application.

C'est à Trousseau que l'on doit d'avoir surtout insisté sur l'emploi des bains de moutarde. On en tire en effet, comme je l'ai constaté surtout chez les enfants, d'excellents résultats pour opérer rapidement un appel énergique vers la peau <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> 1119. La formule est la suivante :

2	Glycérine.....	12 gram.
	Amidon.....	18 —
	Essence de moutarde.....	10 gouttes.

On agite ce mélange et on l'étend sur du taffetas gommé, du linge ou un morceau de papier collé.

<sup>(2)</sup> 1120. Ces bains se préparent avec 1,000 gram. de farine de mou-

Les *bains d'enveloppe sinapisés* constituent aussi chez les enfants une ressource très-utile, principalement dans le *choléra infantilis* et les éruptions rétrocedées. Le bain d'enveloppe seul est un stimulant et un rubéfiant; mais ici c'est la chaleur qui intervient, tandis que le bain d'enveloppe sinapisé doit surtout son action érythémogène à la moutarde <sup>(1)</sup>.

Le *pédiluve sinapisé* se prépare avec cinq cuillerées à bouche de farine de moutarde (environ 150 gram.) que l'on délaye dans un bain de pied d'eau simplement chaude. Il faut avoir le soin de se servir d'un vase cylindroïde et non en bateau, de telle façon que le liquide sinapisé remonte jusqu'au-dessus des genoux. En liant fortement avec une cravate la partie inférieure des cuisses, on augmente beaucoup l'effet de contrefluxion sanguine.

Le *bain de siège sinapisé*, préparé avec deux cuillerées à bouche de farine de moutarde pour 10 litres d'eau, constitue un très-bon moyen emménagogue et hémorrhagique.

Les *gargarismes de moutarde*, préconisés par un médecin de la marine, Fleury, constituent un moyen vulgaire pour faire

tarde délayée dans un peu d'eau tiède, renfermée dans un nouet de linge que l'on malaxe sous l'eau. Celle-ci prend une teinte jaune-verdâtre. La quantité de moutarde est abaissée à 500 gram., ou même 250, s'il s'agit de baignoires d'enfants. La cuisson éprouvée par le malade et, s'il s'agit d'un enfant, par le bras de la personne qui le soutient dans l'eau, avertit que la sinapisation est suffisante. On peut donner plusieurs bains par jour. La baignoire doit être recouverte d'une couverture de laine, pour éviter l'action des vapeurs irritantes sur les muqueuses nasale et oculaire.

<sup>(1)</sup> 1121. Pour préparer le *bain d'enveloppe* simple, on prend une couverture de laine, on l'immerge dans un seau contenant une quantité suffisante d'eau *extrêmement* chaude; on la retire rapidement et, assisté par un aide, on la tord avec force, les extrémités de la couverture étant maintenues avec une serviette, de façon à exprimer autant que possible, et sans se brûler, l'excédant de l'eau qu'elle contient. Cela fait, et une couverture sèche ayant été, au préalable, étendue sur un lit, on enveloppe rapidement le malade, on ramène sur lui la couverture sèche et on ajoute au besoin un édredon. C'est un procédé de sudation en même temps que de rubéfaction. Quand on peut rendre le bain d'enveloppe plus stimulant, on a recours à l'*emmaillotement sinapisé*. On le pratique en délayant 500 gram. de farine de moutarde dans un litre d'eau tiède; on place cette pâte dans un linge et on l'exprime dans un seau d'eau chaude. On se sert de cette eau pour tremper la couverture du bain d'enveloppe. La quantité de moutarde est ici assez forte, parce que la température élevée de l'eau s'oppose au plein dégagement de l'essence de moutarde.

avorter les angines tonsillaires. Je connais un médecin qui y a recours habituellement sur lui-même et avec succès<sup>(1)</sup>.

Un élève de Trousseau, Bonfils, a constaté que les effets physiologiques des bains sinapisés débutaient par des phénomènes de concentration et de quasi-algidité, auxquels succédaient ensuite les effets de sinapisation (*Bullet. de therap.*, 1858, t. LV, p. 25); mais comme les bains étaient donnés au-dessous de 30°, c'est-à-dire frais, je mets plutôt ces effets de concentration sur le compte de la température du bain que sur celui de la moutarde.

II. *Ammoniaque*. — L'ammoniaque est un rubéfiant excellent et elle entre, à ce titre, dans la composition de plusieurs liniments stimulants : le liniment ammoniacal ou liniment volatil du Codex<sup>(2)</sup>; le liniment ammoniacal camphré<sup>(3)</sup>; le baume opodeldoch<sup>(4)</sup>. Ces trois formules suffisent pleinement aux besoins de la pratique.

L'ammoniaque pourrait être employée pour la préparation de bains rubéfiants, généraux et locaux, au même titre que la moutarde, mais cette application a été négligée jusqu'ici. L'action rubéfiante et irritante de cette substance a été utilisée avec succès par Lavagne<sup>(5)</sup>, et plus récemment par Aran, pour agir

<sup>(1)</sup> 1122. La formule, peu correcte au point de vue pharmacologique, conseillée par Fleury, est la suivante :

2 <sup>o</sup> Moutarde commune.....	25 gram.
Sel de cuisine.....	5 —
Vinaigre de table.....	50 —
Eau chaude ou froide.....	200 —
Filtrez.	

On se gargarise sept ou huit fois par jour et deux ou trois fois pendant la nuit.

<sup>(2)</sup> 1123. Le *liniment volatil* se compose de 9 parties d'huile d'amandes douces et de 1 partie d'ammoniaque liquide à 22°.

<sup>(3)</sup> 1124. Le *liniment ammoniacal camphré* est aussi au 10°, mais l'huile d'amandes douces est remplacée par l'huile camphrée.

<sup>(4)</sup> 1125. Le *baume opodeldoch* contient à peu près 1 partie d'ammoniaque liquide pour 30 parties d'autres substances (savon animal, camphre, essences de romarin, de thym et alcool à 90°). Il serait donc, comme rubéfiant, trois fois moins actif que les deux liniments précédents si l'alcool et les essences qui entrent dans sa composition ne s'ajoutaient aux propriétés irritantes de l'ammoniaque.

<sup>(5)</sup> 1126. On prépare ces injections avec 10 à 12 gouttes d'ammoniaque et 30 à 45 gram. de lait tiède (2 ou 3 cuillerées à bouche) et l'on augmente de 5 gouttes chaque jour, jusqu'à 50 et même 60 gouttes;

sur la muqueuse vulvo-vaginale chez les jeunes filles dysménorrhéiques et provoquer ainsi le retour du flux menstruel. (Trousseau et Pidoux, *op. cit.*, t. I, 7<sup>e</sup> édit., p. 456.)

Les applications d'ammoniaque liquide sur la paroi postérieure du pharynx, par la méthode de Ducros (de Sixt), pour combattre l'asthme, ont joui à une certaine époque d'une faveur réelle, et Trousseau et Rayer firent des essais qui parurent d'abord en faveur de ce moyen; mais le premier de ces cliniciens vit de tels accidents se produire sous son influence qu'il y renonça, et remplaça les attouchements du pharynx avec l'ammoniaque liquide<sup>(1)</sup> par les inhalations d'ammoniaque, d'après la méthode de Faure<sup>(2)</sup>. (*Clinique méd.*, t. II, p. 494.) Il ne faut pas oublier, du reste, que, dans la méthode de Ducros, la cautérisation pharyngienne n'agit pas seule; il y a aussi à faire une certaine part, dans le résultat curatif, à l'influence exercée sur l'innervation pulmonaire par l'inhalation d'une certaine quantité d'ammoniaque.

III. *Sel marin*. — Le chlorure de sodium a sur la peau une action rubéfiante que l'on utilise dans la préparation des bains salés généraux et locaux. L'addition de 5 kilogr. de sel marin à un bain ordinaire et de 250 gram. du même sel à l'eau d'un pédiluve leur communique des propriétés légèrement rubéfiantes.

IV. *Acides*. — Les pédiluves sont quelquefois rendus irritants par les acides. Le vinaigre, à la dose de 1 litre pour 10 litres d'eau; l'acide chlorhydrique à 22° B., à la dose de 100 gr., et l'eau régale à la même dose, pour 10 litres d'eau, constituent

l'injection est faite le soir pour que la position couchée aide à la retenir au moins dix minutes; on peut la répéter plusieurs fois de suite et quelquefois deux fois par jour.

<sup>(1)</sup> 1127. Ducros employait un mélange à parties égales d'eau et d'ammoniaque liquide. Trousseau a mitigé cette méthode en employant un mélange de 1 partie d'ammoniaque et de 9 parties d'eau; de plus, il habitue le patient à l'action de l'ammoniaque en lui passant un flacon de cette substance sous le nez, avant de porter le pinceau dans l'arrière-gorge. Progressivement, il concentre la solution ammoniacale et arrive, suivant la tolérance, à la formule de Ducros.

<sup>(2)</sup> 1128. Dans la méthode de Faure, on verse dans une soucoupe une cuillerée à bouche d'ammoniaque liquide, et le malade, fermant les yeux et ayant les narines obturées par des tampons de coton, aspire à 30 centimètres de distance les vapeurs ammoniacales pendant un quart d'heure. On répète ces aspirations quatre fois par vingt-quatre heures.

des pédiluves irritants auxquels les médecins anglais ont recours comme moyen de révulsion dans les maladies du cœur (1).

Les cataplasmes de farine de lin, arrosés de vinaigre fort, constituent, dans la médecine des enfants, un rubéfiant usuel et très-commode.

Ettmuller se servait du vinaigre qui avait servi à la macération des câpres comme rubéfiant; le vinaigre des achars et le vinaigre pimenté peuvent servir au même office.

V. *Chaleur*. — Les modes d'emploi de la chaleur pour obtenir une rubéfaction sont assez variés. Je citerai en particulier : 1° l'exposition directe à la chaleur rayonnante d'un foyer; 2° l'insolation, soit par action directe des rayons solaires, soit par leur action transmise au travers d'une lentille; 3° les bains de sable chaud et les sachets de même nature appliqués sur diverses parties du corps; 4° les bains d'étuve sèche, généraux ou locaux; 5° les bains de vapeur, simples ou térébenthinés, tels qu'ils ont été préconisés par Chevandier (de la Drôme) et Benoît (de Die); 6° le passage, sur la partie de la peau que l'on veut rubéfier, d'une éponge trempée dans de l'eau très-chaude, mais de façon à ne pas dépasser l'érythème. Cette pratique, employée par Graves pour combattre le faux croup (laryngite aiguë des enfants, laryngisme striduleux) (2), a été vivement recommandée par Trousseau. (*Clinique méd. de l'Hôtel-Dieu*, 3<sup>e</sup> éd., t. I, p. 203).

VI. *Froid et procédés hydrothérapiques*. — Le froid, appliqué à la peau, la rougit par une réaction consécutive à l'anémie locale que produit sa première impression. Aussi l'hydrothérapie constitue-t-elle, par quelques-uns de ses procédés, un des moyens les plus utiles de la médication révulsive. Le drap mouillé, les douches en jet ou en pluie, agissant sur le corps à sa température ordinaire ou après qu'il a été soumis à l'action de l'étuve sèche, sont les moyens les plus utiles de la contre-fluxion hydrothérapique. (Voyez Fleury, *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*, 3<sup>e</sup> édition, 1866, p. 290 et suivantes.)

VII. *Procédés mécaniques*. — La flagellation simple ou avec

(1) 1129. Ces deux derniers pédiluves doivent, bien entendu, être pris dans un vase en bois.

(2) 1130. On exprime légèrement l'éponge et on la passe sur le menton et au-devant du cou du malade; on répète cette manœuvre dix à quinze minutes de suite.

l'ortie, les frictions sèches avec une brosse de flanelle ou de crin, l'usage d'une ceinture à frictions, la percussion avec une brosse plus ou moins dure, l'usage du révulseur de Baünscheidt sans frictions irritantes; la faradisation cutanée avec le balai électrique, etc., etc., sont autant de moyens qui rentrent dans cette médication, laquelle est certainement l'une des mieux fournies d'instruments. Je citerai enfin l'*aquapuncture*, qui consiste dans un mince filet d'eau comprimé, projeté avec force sur un point de la peau en relation de voisinage avec un nerf douloureux; la peau blanchit et il se forme au centre une phyténule contenant de la sérosité pure ou sanguinolente. Ce mode de révulsion dans les névralgies a été conseillé par Siredey, mais il est douloureux; il exige un appareil spécial et il peut être suppléé par d'autres moyens. J'en parle pour mémoire, car il se rattacherait plus naturellement à la médication algogénétique.

Indépendamment de ces moyens locaux, il est des médicaments qui, absorbés, vont retentir sur la peau et y produire un érythème scarlatiniforme; tels sont: le copahu, la belladone, etc.; mais ces éruptions artificielles n'ont pas été jusqu'ici utilisées en thérapeutique.

#### § 2. — Indications des rubéfiants

La stimulation de la sensibilité, l'appel d'une quantité insolite de sang dans un réseau capillaire et l'augmentation de la chaleur locale, sont les trois faits pharmaco-dynamiques autour desquels viennent se grouper les indications des rubéfiants.

1° Le premier explique leur utilité dans tous les cas où il faut stimuler la vitalité languissante, réveiller l'action d'un organe important à la vie, comme le cerveau, le cœur et l'appareil pulmonaire. Aussi ces moyens sont-ils utiles, comme nous l'avons déjà vu à propos des moyens de réveiller la douleur (voyez t. II, pag. 280), dans les cas de syncope, d'asphyxie, de coma typhoïque ou toxique. Ici la douleur provoquée est le résultat que l'on recherche, et il faut choisir dans la série des rubéfiants ceux qui mettent surtout vivement en jeu la sensibilité périphérique. La faradisation de certaines régions de la peau se place sous ce rapport au premier rang. Mais ces agents, envisagés à ce point de vue, rentrent dans une autre médication nosopoiétique, celle qui se propose, dans un but thérapeutique, de produire artificiellement la douleur.

2° L'action congestive des rubéfiants est dans le même cas. J'en ai parlé à propos des contre-fluxions sanguines ou congestions artificielles.

3° Enfin les rubéfiants augmentent les phénomènes de calo-

rification locale et contre-balancent ainsi la tendance, si fréquente, à une répartition vicieuse de la chaleur. Je me suis expliqué déjà sur les moyens d'y remédier.

On le voit, les rubéfiants défèrent en même temps à plusieurs indications, ce dont on se rend compte en songeant que leur action complexe intéresse en même temps la sensibilité, la circulation capillaire et, par suite, la température des points sur lesquels on les applique.

L'immense étendue du tégument externe qui est accessible à leur action rend compte des effets énergiques que l'on obtient des rubéfiants, quand on sait bien les manier; le peu de profondeur de leurs effets permettant de les diffuser sur une grande étendue, ce qui n'est pas possible pour les révulsifs des autres groupes, explique les sortes de résurrection qu'ils peuvent opérer dans certains cas. C'est ainsi que l'application répétée du marteau de Mayor dans des fièvres pernicieuses accompagnées de carus et l'emploi de larges sinapismes dans les syncopes profondes ont quelquefois ramené, d'une manière tout à fait inattendue, les malades à la vie. Nul fait n'est plus instructif et plus intéressant sous ce rapport que celui qui fut communiqué en 1851 à l'Académie de médecine par Girbal, agrégé distingué de Montpellier. Il s'agissait d'un état de mort apparente par syncope, durant depuis plusieurs heures: de larges sinapismes promenés sur la région précordiale, les divers points du torse et les membres, ramenèrent, contre toute attente, quelques signes de vie et préparèrent le salut du malade.

Quand la région de la peau sur laquelle on applique un rubéfiant est en relation nerveuse et vasculaire avec un organe malade, on s'explique aisément ses effets curatifs; ils sont directs et ils se produisent, par des mouvements antagonistes d'un réseau nerveux ou vasculaire sur un réseau nerveux ou vasculaire correspondant. Quand cette relation anatomique n'existe pas, il faut bien admettre que l'action médicamenteuse passe par les centres nerveux avant de se réfléchir sur l'organe auquel il est destiné. A en juger par les effets obtenus, des points correspondants de la moelle doivent gouverner les actions nerveuses d'un organe et de la région cutanée avec laquelle il est en sympathie. Comment s'expliquer autrement, par exemple, que, dans la dyspepsie atonique, un sinapisme sur l'épigastre ou un sachet de sable chaud dans la même région stimulent l'acte digestif? Comment s'expliquer, de même, en dehors de cette hypothèse, qu'un rubéfiant sur la région cardiaque fasse battre le cœur avec énergie, comme on le constate tous les jours?

L'explication laissée de côté, le fait pratique persiste et il est

important. L'application du marteau de Mayor ou de sinapismes sur la région du cœur, dans le cas de syncope ou d'asystolie menaçantes, me paraît en effet le moyen le plus énergique et le plus rapide pour réveiller l'action cardiaque.

C'est par un autre mécanisme que l'on a vu l'application de sinapismes sur les mamelles, recommandée par Cormak et Patterson, ramener les règles chez des jeunes filles aménorrhéiques. Ici, il faut faire intervenir, pour expliquer ce fait intéressant, la solidarité qui lie les mamelles aux autres organes de la reproduction. Il ne faudrait cependant pas que l'action congestive des sinapismes dans ce cas fût trop forte; elle s'opposerait plutôt à l'éruption de menstrues, par ce phénomène de contrefluxion sanguine qu'Hippocrate a reconnu aux ventouses dans cet aphorisme: «*Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam quam maximam ad mammas appone.*» (*Magni Hippocratis Coi Opuscula aphoristica*, ed. Anetius Foësius; Basileæ, M DCC XLVIII, *Aphor.*, sect. V, 50).

## CHAPITRE II

### Provocation d'une éruption papuleuse artificielle

(*Lichénogènes*)

Je donne ce nom aux agents qui, appliqués à la peau, y produisent une éruption papuleuse, dont le lichen et l'urticaire sont les types. Les substances de cette nature sont probablement très-nombreuses, et il ne me paraît pas douteux que beaucoup d'affections papuleuses, que l'on considère comme spontanées, ne soient dues à des substances végétales ou animales qui flottent dans l'atmosphère et vont s'attacher à la peau, qu'elles irritent.

La calandre du riz (*Curculio oryzae*) est un charançon très-rapproché de celui du blé (*Curculio grassaria*); il pullule dans le riz, et ses larves, qui se nourrissent de la substance de ce grain et le réduisent presque en poussière, déterminent des éruptions papuleuses. De Brou (de Louvain) a observé que la poussière qui se dégage du riz charançonné est très-irritante et provoque une éruption avec gonflement des paupières. La canne de Provence (*Arundo donax*) se recouvre de moisissures vert foncé ou noirâtres, qui, touchées ou répandues dans l'air, peuvent produire, en même temps qu'une éruption, des accidents quelquefois assez graves. Cette *dermatose des vanniers* ou *canisiers* a été étudiée par Trinquier, Michel (de Barbentane), Caisso. Divers parasites animaux, tels que les dermanysses des poulets,